

APRÈS 20 ANS D'« OPÉRATIONS RIVIÈRE PROPRE », DANS QUEL ÉTAT SONT NOS COURS D'EAU ?



Les déchets sauvages retrouvés le long des berges ou dans le lit des cours d'eau font partie des atteintes régulièrement relevées lors des inventaires menés par les Contrats de rivière, mais aussi les naturalistes, les promeneurs, les pêcheurs... Ils sont de toutes natures et de toutes provenances. Au-delà des déchets jetés intentionnellement dans la rivière, certains sont abandonnés sur les trottoirs ou dans les avaloirs d'eau de pluie et sont entraînés par le vent ou le ruissellement vers les cours d'eau. Néfastes pour l'écosystème aquatique et visuellement peu esthétiques, ils représentent aussi un coût économique non négligeable (collecte, élimination...).



De trop nombreuses bâches et emballages plastiques sont retrouvés enfouis dans le lit des cours d'eau



Lors des « Opérations Rivière Propre », les Communes sont les partenaires privilégiés des Contrats de rivière. Elles assurent la visibilité de l'action au niveau local, la reprise des déchets et prennent en charge le coût de traitement

QUELLES SOLUTIONS APPORTER AU PROBLÈME ?

La première voie d'action consiste à **(1) solliciter les autorités** (communales ou le gestionnaire du cours d'eau) pour procéder à l'enlèvement des dépôts de déchets relevés lors des inventaires de terrain. Si les déchets se trouvent **sur le domaine public** ils pourront être collectés et repris, cependant l'origine du problème n'en est pas pour autant résolue. En effet, il est important de conscientiser le citoyen et de faire évoluer les mentalités.

Fort de ce constat, des **(2) « Opérations Rivière Propre »** sont organisées **avec l'aide des bénévoles** depuis les années 2000 un peu partout en Wallonie par les Contrats de rivière et leurs partenaires. Elles répondent à ce double objectif : nettoyer un tronçon de rivière et sensibiliser les citoyens. Elles se font le plus souvent en association avec les forces vives locales (Communes, mouvements de jeunesse, comités de quartier, sociétés de pêche, ...).

D'autres projets ont été menés en parallèle comme **(3) le programme Wallo'Net** qui a permis à deux Contrats de rivière (Haute-Meuse et Ourthe) d'engager, entre 2011 et 2013, des ouvriers pour le ramassage des déchets sauvages le long des cours d'eau. Il s'agissait à la fois d'un projet à vocation environnementale et de réinsertion professionnelle. A titre d'exemple, pour les 7 communes qui s'étaient associées pendant 2 années en Haute-Meuse, le bilan est de 4.350 sacs poubelles remplis par les 3 ouvriers engagés. Cela correspond à un poids total estimé à 100 tonnes de déchets (sacs en plastique, canettes, bâches agricoles, bouteilles, bidons et emballages divers) auxquels il faut ajouter les déchets de grande taille (pneus, jantes, ferraille, piquets, tôles, barrières). C'est énorme, d'autant qu'il s'agissait de communes rurales qui, pour la plupart, ne semblaient pas particulièrement touchées par la problématique des déchets dans les cours d'eau. Là aussi les Communes ont joué un rôle clé en apportant leur soutien technique via leur Service travaux.



Les ouvriers engagés par le programme Wallo'Net ont effectué un travail remarquable entre 2011 et 2013 à l'échelle du Contrat de rivière Ourthe et du Contrat de rivière Haute-Meuse

Plus récemment, citons (4) **le grand nettoyage de printemps** qui mobilise de plus en plus de citoyens depuis son lancement en 2015 et la campagne « **ambassadeur de la propreté** ». Ces initiatives privées soutenues par la Wallonie et mises sur pied par « **BeWaPP** pour une Wallonie plus propre » donne un cadre structuré aux actions citoyennes en leur fournissant du matériel et une visibilité. Elles connaissent un succès grandissant.

Plusieurs Contrats de rivière ont donc tout naturellement décidé d'orienter une partie ou la totalité de leurs « Opérations Rivière Propre » dans ces campagnes de sensibilisation. La preuve en est : l'apparition de petits gants bleus au côté des petits gants oranges, logo distinguant à l'écran les lieux de nettoyages des rivières vis-à-vis des autres espaces publics (bords de routes...) sur le site internet de Be WaPP.

Depuis mai 2021, un « **kit rivière** » a été développé par Be WaPP et est mis à disposition exclusivement des Contrats de Rivière et des Communes qui en feront la demande. Il s'agit de renforcer le matériel existant avec la collaboration des Contrats de rivière afin de d'équiper un maximum les bénévoles lors des « Opérations Rivière Propre » et d'organiser celles-ci à plus grande échelle. Quand on sait que sur les 8 millions de tonnes de déchets qui finissent chaque année dans les mers et océans, 80% proviennent de l'activité terrestre et y sont acheminés par les rivières et les fleuves, on comprend l'importance de mobiliser toutes les énergies pour favoriser le nettoyage de nos cours d'eau. Ce kit est disponible sous forme de prêt via ce lien : <https://www.bewapp.be/news/un-kit-pour-des-rivieres-plus-propres/>

(5) **Les citoyens** qui s'investissent à titre personnel sont donc de plus en plus nombreux. A titre d'exemple, sur la Vesdre à Verviers, une jeune étudiante mobilise depuis 2016 un maximum de forces vives locales en organisant des actions de ramassage des déchets. Elle a créé un mouvement « Pour une Vesdre plus propre ». Déterminée, elle tente de faire évoluer les mentalités sur un secteur de cours d'eau où l'on est habitué à voir revenir les déchets à peine ramassés.

Un autre exemple, dans le sous-bassin hydrographique Dyle-Gette, où une bénévole s'investit de manière exemplaire depuis 2016 pour retirer les déchets diffus emprisonnés dans les vases, avec le soutien du Contrat de rivière Dyle-Gette et de la Province du Brabant wallon. Cette citoyenne (Ann-Laure Furnelle) très engagée franchit un nouveau cap en septembre 2017, en créant son asbl « Aer Aqua Terra » avec l'aide son compagnon Marc Verheyden. A cette date, juin 2021, un vrai succès : 3 personnes sont engagées régulièrement dans l'asbl. Cerise sur le gâteau, ce ne sont pas moins de 600 bénévoles/an de tout âge qui viennent prêter mains fortes à Ann-Laure, Marc et ses mousquetaires de rivières.

Les chiffres sont impressionnants. Depuis 2017 ce sont près de 120 tonnes de déchets qui ont été retirées des rivières et cours d'eau. En 2020, 150 journées de travail ont permis de récolter 31 tonnes de déchets (dont 15 T uniquement sur 1,1 km de la Dyle). En 2021, le bilan indique déjà 13 tonnes de déchets récoltées et l'année est loin d'être terminée.



En 2020, sur seulement 15 km de cours d'eau en Dyle-Gette, l'asbl Aer Aqua Terra a récolté puis trié 6.250 kg de tout venant, 510 kg de plastique étable, 5.000 kg de lingettes, 1.285 bouteilles de verre, 994 pneus, 7.600 kg de métaux et divers autres déchets (vélo, caddies, scooter, batteries, piles...)

Malgré cette mobilisation, et peut-être parce qu'ils sont mouvants et circulent sous nos ponts incognito, de nombreux déchets ne sont cependant pas récoltés et passent inaperçus jusqu'à leur arrivée dans les mers et les océans. C'est notamment le cas des déchets plastiques et autres fibres synthétiques. Neuf Contrats de rivière ont donc lancé en 2013 un projet (6) « **Faisons barrage aux OFNI's (Objets Flottants Non Identifiés)** ». Ces boudins flottants orangés sont désormais régulièrement placés sur nos cours



Les barrages aux Objets Flottants Non Identifiés (OFNI's) sont utilisés comme outil de sensibilisation par les Contrats de rivière depuis 2013



d'eau dans des endroits fréquentés où ils constituent un outil de sensibilisation efficace, des riverains et des usagers des cours d'eau non navigables. Ils permettent de visualiser la quantité et la diversité de déchets flottants présents en un temps et en un endroit donné de la rivière.

(7) Des animations pour les écoles sont aussi proposées autour des barrages aux OFNI's, des déchets qu'on y trouve et des bons réflexes à adopter. L'occasion pour les élèves de sortir de leur classe pour mieux comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau et de mieux appréhender l'influence de l'homme sur celui-ci. Des animations ludiques sur la durée de vie des déchets, l'impact de ceux-ci et le recyclage complètent l'activité. Le Contrat de rivière Senne propose lui un film sur les conséquences de ces déchets sur la faune marine intitulé « Mais qui a tué la tortue ? ». Réalisé par la « Surfrider Foundation Europe », il interpelle les enfants sur la problématique des déchets dans les cours d'eau et les océans ou simplement abandonnés dans la nature.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

On le voit, les outils sont bien rodés et se sont multipliés. Permettent-ils pour autant de ne plus retrouver de déchets dans nos cours d'eau ? Malheureusement non mais la situation semble s'améliorer en certains endroits avec la répétition des actions de terrain.



Le constat est positif pour les « Opérations Meuse Propre » organisées par le Contrat de rivière Haute-Meuse lors de la mise en chômage du fleuve entre Hastière et Namur (6 sites de ramassage / 400 bénévoles en moyenne à chaque opération). De 35 tonnes récoltées lors de la première édition en 2004, on est passé à 25 tonnes en 2007, 10 tonnes en 2012 et 6 tonnes lors de la dernière édition en 2017

Doit-on être satisfait de récolter moins de déchets sur certaines rivières ? Certainement pas ! Milieux vivants, les rivières ne peuvent continuer à être considérées comme des moyens faciles d'élimination des déchets. Si, dans un grand nombre de secteurs de cours d'eau, la situation s'améliore durablement après une « Opération Rivière propre », en d'autres lieux, suite à l'incivilité d'une minorité de la population, les déchets réapparaissent en très peu de temps.

On remarque aussi que certains types de déchets, comme les lingettes hygiéniques, apparaissent quant à eux en plus grand nombre par rapport aux premières actions menées au début des années 2000. Ne devrait-on pas dès lors rappeler à chacun que nos canalisations, éviers et toilettes débouchent vers la rivière ? Qu'il n'existe pas encore de stations d'épuration partout et que ces lingettes perturbent de toute façon leur fonctionnement ? Que les avaloirs dans nos rues ne sont pas des cendriers où l'on peut jeter nos mégots ? Il semblerait bien que oui et c'est pour cette raison qu'en 2020 a été lancée la vaste campagne de sensibilisation **(8) Ici commence la mer** où s'est associé la SPGE, les 14 Contrats de rivière wallons, 7 Organismes d'Assainissement Agréés et 263 Communes wallonnes.



La campagne Ici commence la mer lancée en 2020 vise à accentuer la sensibilisation initiée par les premières « Opérations Rivière Propres » dans les années 2000 avec la pose de 2700 « macarons » émaillés partout en Wallonie, la réalisation de pochoirs et le développement d'animations pédagogiques

La sensibilisation des citoyens au travers des actions de terrain évoquées reste donc indispensable. L'efficacité de celle-ci sort aussi grandie quand elle est couplée à d'autres mesures (contrôle, avertissement, répression...). En suivant ces deux pistes de front, on peut imaginer résoudre la problématique des déchets dans nos cours d'eau et dans notre environnement en général.

Pour prêter mains fortes bénévolement aux « Opérations Rivière Propre », renseignez-vous auprès du Contrat de rivière qui vous concerne :

http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Des actions seront notamment menées lors du Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be WaPP les 23, 24, 25 et 26 septembre (! en raison de la crise sanitaire, ces nettoyages fixés en début de printemps auront lieu en automne pour 2021)

Article écrit par le Contrat de rivière Haute-Meuse et publié dans la revue Mille lieux en février 2018

Version actualisée, juin 2021

Merci aux Contrats de rivière Dyle-Gette, Ourthe, Senne et Vesdre pour leur contribution.